

NORMES DE PRÉSENTATION DU RAPPORT DE STAGE

Pour les étudiants inscrits au cours
STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (CHM1009)

Mai 2024
Rédigé par Caroline Descôteaux, révisé par Mihaela Cibian,
Simon Ricard et Jodrey Bergeron
Département de chimie, biochimie et physique
Université du Québec à Trois-Rivières

Rapport de stage - CHM1009

Lignes directrices

- Rédiger un rapport de stage de (20 ± 5) pages (à double interligne).
- Le rapport de stage doit être remis au professeur et au superviseur de stage au plus tard une semaine après la journée de présentation des séminaires. À défaut, des pénalités pouvant aller jusqu'à 5% de la note prévue pour le rapport par journée de retard pourraient être appliquées.
- Ce rapport est fait à la fin du stage en suivant les directives du tuteur et sous sa supervision. Une possible structure du rapport de stage est présentée ci-dessous, à titre d'exemple.

Structure du rapport de stage

1. Page de présentation :
 - Titre du projet
 - Université
 - Nom et prénom de l'étudiant
 - Lieu du stage (entreprise, ville)
 - Période du stage (date de début et date de fin du stage)
 - Nom du superviseur
 - Date
2. Remerciements (optionnel, une demi-page maximum)
3. Introduction
 - Objectifs et contexte du stage
 - Endroit du stage : brève description de l'endroit du stage
4. Méthodologie : brève présentation et description de la méthodologie et des techniques utilisées, lorsque pertinentes
5. Résultats et discussion
 - Présentation des résultats obtenus
 - Discussion sur les résultats, la problématique des travaux réalisés et la pertinence des solutions apportées
 - Faire les liens avec votre formation académique
6. Conclusion et travaux futurs
 - Présenter les conclusions et des pistes à suivre en lien avec le projet
 - Discuter des bénéfices que le stage a apportés à votre formation
7. Bibliographie.
 - L'utilisation d'un logiciel de gestion de références bibliographiques comme « EndNote, Zotero, Mendeley » est obligatoire.